

Compte rendu de la réunion des linguistes de l'UPLS -12 octobre 2019
Ecole des Mines – Paris Tech
14h -16h40

L'UPLS organise, comme tous les ans à la rentrée, une réunion d'échange entre linguistes adhérents de l'UPLS, pour permettre d'évoquer un certain nombre de points concernant nos matières, nos services et nos étudiants. Un certain nombre de collègues ont fait parvenir des sujets qu'ils souhaitent partager : nous les remercions chaleureusement. Ces sujets sont placés dans la partie collaborative du site, qui est désormais très étoffée. Nous encourageons les collègues à continuer à alimenter cette banque de sujets et à nous faire parvenir leur production que nous mettrons sur le site dès réception.

1. Evolution des concours

CCINP (ex CCP)

Dès cette année, le concours CCINP ne fusionne pas avec e3a, qui continuera d'exister. Mais pour les épreuves de langues, c'est le concours CCINP qui gèrera l'épreuve (qui demeure l'épreuve de synthèse de 3h, conçue par l'équipe à l'œuvre sur l'ex concours CCP). Le QCM LV1 E3a disparaît, mais l'épreuve QCM LV2 CCINP subsiste.

La réunion CCINP aura lieu le mercredi 13 novembre. Rémy Boulard s'y rendra.

Questions en suspens :

- Qu'en sera-t-il du niveau de difficulté de l'épreuve de synthèse, l'ancienne épreuve e3a étant un peu plus abordable que celle de CCINP ?
- Comment les écoles qui ne prenaient en compte que l'épreuve de QCM vont-elles se positionner dans la nouvelle mouture ?
- Y a-t-il moyen de faire évoluer l'épreuve de QCM LV2, qui n'est pas jugée satisfaisante en l'état ?

Le descriptif officiel des épreuves devrait paraître sous peu.

CCMP (Concours Commun Mines-Ponts)

Il n'y a pas de changement de format prévu.

Les participants posent des questions sur la notation du thème et des questions : il est répondu que le thème est noté par segment avec un certain nombre de points fautes pour chacun.

Au CCMP, tous les candidats doivent passer une épreuve d'anglais (seul concours à exiger cela) et les candidats qui font une autre langue ont donc deux oraux. Mais il n'y a souvent plus d'enseignement spécifique de LV2 dans les classes. En cela Mines-Ponts maintient une originalité qui n'est pas sans soulever des questions sur le rôle de l'anglais par rapport aux autres langues dans les concours scientifiques.

Certains concours souhaiteraient effectivement rendre deux langues obligatoires. Mais cette possibilité comporte des risques, les langues autres que l'anglais pouvant être reléguées au statut de LV2 systématiquement.

Les conséquences de la réforme du lycée ne doivent pas être oubliées. Même si la réforme garantit le maintien de deux langues vivantes obligatoires pour le baccalauréat, il est à craindre

que les élèves choisiront plus spontanément anglais LV1. Ce qui aura des conséquences en terme de recrutement en première année de CPGE par la suite.

L'UPLS soutient le maintien du format de l'épreuve CCMP qui est la seule, avec celle du concours Agro, à comporter encore une traduction et qui nous permet de ne pas n'avoir que des synthèses à travailler. Le rôle formateur de la traduction reste affirmé chez les professeurs de langues à ce niveau.

Depuis quelques années, le concours a mis en place des observateurs d'oral qui rendent visite à tous les examinateurs pour vérifier que les consignes sont respectées.

CCS (Concours CentraleSupélec)

Le format de l'épreuve est stabilisé depuis plusieurs années, la synthèse étant en 4 h pour les séries MP-PC-PSI et TSI (en 500 mots pour les trois premières, 400 mots pour la dernière). Une particularité du Concours CentraleSupélec soulève des interrogations : il ne doit pas y avoir d'annonce de plan dans la synthèse Centrale, et il semblerait que ce soit un critère explicite de notation.

Les attentes différentes en fonction des concours sont source de confusion. L'UPLS propose un tableau récapitulatif réalisé par Agathe Albert, sur les attentes des différents concours pour la synthèse d'allemand. Un travail récapitulatif similaire va être fait pour l'anglais, car certaines spécificités propres à chaque langue existent, même si les attentes sont globalement les mêmes.

Question : que faire des étudiants qui ne mentionnent même pas les documents ? La réponse : dire aux étudiants qu'ils seront très fortement sanctionnés aux divers concours.

Il n'est pas nécessaire de faire une conclusion (contrairement au concours X-ENS où c'est indispensable).

X-ENS

Ce concours n'a pas annoncé de modification. Les attentes pour l'épreuve de synthèse suivie de la rédaction d'un texte argumentatif en 4h restent très élevées. Des sujets corrigés ont été proposés par des collègues, que nous remercions.

ATS

L'UPLS remercie Mme Agutin professeur en classes ATS à Rouen pour son engagement auprès de l'UPLS, sa participation à la réunion bilan ATS qui a eu lieu deux jours auparavant, et pour la remise de son rapport très complet, disponible sur notre site.

Banque PT

L'UPLS ne manifeste pas d'opposition à ce que soit maintenue l'épreuve de contraction croisée.

Il semble y avoir un écart de notation entre l'épreuve B et l'épreuve A pour les mêmes candidats.

Il y a deux ans, il y avait eu une utilisation de voix de synthèse en allemand pour les documents enregistrés. Cela ne s'est pas renouvelé.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de conserver à l'oral des épreuves fondées sur des textes lus. Il risque d'y avoir une grande disparité si on passe à des documents authentiques, vidéos par exemple. Les critères à respecter risquent aussi de rendre très difficile et complexe la mise au point des sujets.

Agro-véto

Des inquiétudes subsistent sur la maquette globale de la filière, qui est en pleine réforme. On note la volonté d'alléger le concours : la question du maintien de la LV2 se pose.

Le concours véto existera toujours mais un quart des promotions (120 étudiants environ) seront recrutés directement après le bac et auront une sorte de prépa intégrée aux Ecoles Vétérinaires. Les attentes spécifiques de la filière vétérinaire déstabilisent quelque peu l'architecture globale de la formation en 2 ans de BCPST, qui craint de voir partir un certain nombre de bons élèves, recrutés sur un mode beaucoup plus direct. Reste à savoir si ce recrutement, malgré tout réduit, ne sera pas plus sélectif que celui, toujours de haut niveau, par concours après deux ans de CPGE.

Une participante souhaite savoir si les candidats ont le droit d'écrire sur les textes lors des épreuves orales

- Mines : oui
- Agro : oui
- G2E : non

2. Evolution institutionnelle.

La discussion s'engage sur des questions propres au nouveau paysage des CPGE qui s'annonce. Un travail de concertation est engagé sur l'année par le ministère avec les Ecoles, les représentants des organismes accréditeurs, la Conférence des Grandes Ecoles, l'Inspection Générale et les associations de professeurs. L'UPLS est conviée à une première réunion dans le cadre du groupe 'Humanités', pour la réforme des sections MPSI, PCSI, PTSI et la création de la section MPI, le vendredi 18 octobre prochain au matin au Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Parmi les points qui sont susceptibles d'être abordés.

La création d'une filière MPI. Pour l'instant aucune indication n'a été donnée sur le nombre de classes créées ; on peut s'attendre à ce que cette classe reprenne pour les langues la configuration existante dans les autres filières - sans changement donc pour les langues.

Plusieurs questions se posent : quelle sera la configuration de la classe de seconde année, et y aura-t-il un concours spécifique pour cette filière ? Ce n'est pas encore défini pour le moment.

Cette rencontre est pour les professeurs de langues enseignant dans les filières scientifiques l'occasion de formuler ce que nous souhaiterions défendre ou éviter absolument.

Trois enjeux majeurs se dessinent

- éviter les oraux interdisciplinaires où la langue n'est qu'un outil au service d'une matière.
- préserver et si possible renforcer la deuxième langue.
- augmenter les coefficients de langues dans les concours.

D'autres questions sont posées :

Les colles sont-elles réservées aux LV1 ?

Oui, mais localement des arrangements peuvent se faire, des colles peuvent être prises sur le contingent des LV1 pour permettre aux LV2 d'avoir quelques colles.

La rencontre se conclut par des l'évocation de certaines situations particulières relatives au calcul des ORS ; nous rappelons que c'est désormais l'effectif du groupe présent devant le professeur et non celui de la classe dont il est issu qui est pris en compte par le rectorat pour déterminer l'ORS du professeur.

Des regroupements de classes en LV2 compliquent parfois ce calcul, et il faut être vigilant avant de signer son VS et ne pas hésiter à expliquer à l'administration comment ce mode de calcul est effectué. Les professeurs de langues soulignent dans leur ensemble que les effectifs lourds qu'ils

ont à gérer dans leurs multiples classes de CPGE scientifiques, sans dédoublement, rendent leur tâche ardue et qu'une prise en compte de cette situation serait bienvenue au niveau institutionnel.

L'UPLS signale la publication d'un ouvrage de sociologie, fort documenté, sur les professeurs de classes préparatoires : Jacques-Benoît Rauscher, *Des Enseignants d'élite ?* (Cerf, 2019).

La séance est levée à 16h40 et nous remercions tous les collègues qui ont fait le déplacement ou qui ont envoyé des questions.

Compte rendu rédigé par Christophe Replinger et Rémy Boulard